



RAPPORT ANNUEL 2017-2018



North Eastern Ontario
Family and Children's Services
Services à la famille et à l'enfance
du Nord-Est de l'Ontario



TABLE DES MATIÈRES

Le plan stratégique 2018-2021	4
Code de déontologie	5
Le principe de Jordan	5
Comité exécutif 2017-2018	6
Membres du conseil d'administration 2017-2018	6
Rapport annuel du Président du conseil d'administration et du Directeur général.....	7-9
Sommaire des services	10-11
Rapport des auditeurs indépendants.....	12
Bilan.....	13
État des résultats pour l'exercice terminé.....	14
État de l'évolution de l'actif net pour l'exercice	15
Bureaux.....	16



LE PLAN STRATÉGIQUE 2018-2021

Pour réaliser notre mission et notre vision

Notre vision

Des partenariats solides.
Des communautés sécuritaires.
Des enfants, des adolescents et des familles saines.

Notre mission

Travailler ensemble pour le bien-être et la sécurité des enfants, des adolescents et des familles.

et répondre aux besoins des enfants, des adolescents et des familles que nous servons,

L'approche axée sur la clientèle

Les enfants sont soutenus de manière à promouvoir leur bien-être et sécurité.
Les enfants appartiennent à des familles ou sont au minimum liés à une personne qui peut fournir une relation de soutien à vie.
Nos enfants prospèrent et réussissent à atteindre leurs capacités au sein d'une communauté de soutien.
Nos communautés sont des endroits sains plus en mesure à soutenir les familles et les enfants.
Notre système de soins répondra aux divers besoins des enfants, quel que soit leur âge, leur niveau de développement ou leurs besoins.
L'accès à nos services sera facile. La disponibilité des services sera répartie équitablement.

nous devons opérer avec efficacité et être efficaces ;

Nos processus internes

Nous aurons la bonne quantité de personnel qualifié et professionnel travaillant en collaboration.
Nous garantissons des pratiques et des processus administratifs efficaces et utiles, supervisés par des dirigeants qualifiés et compétents, y compris notre conseil des gouverneurs.
Nous adoptons de nouvelles idées, nous recréons, réinventons et améliorons constamment pour obtenir de meilleurs résultats, améliorer la productivité et réduire la charge de travail. Nous utilisons les données afin d'assurer que nous sommes sur la bonne voie.
Nous adoptons et intégrons la technologie en tant que ressource qui ajoute de la valeur à notre travail.

à ces causes, nous allons construire une agence solide et préparée,

L'apprentissage et de la croissance

Notre personnel connaît la mission, les stratégies et les tactiques de l'agence, ainsi que le rôle que leur équipe et eux-mêmes jouent dans la réalisation de l'excellence organisationnelle.
Notre agence est hautement appréciée et nous fournissons de manière proactive une communication claire et complète à toutes nos parties prenantes.
Nous favorisons et promouvons une culture d'excellence par le perfectionnement du personnel et l'amélioration continue.
Nous serons considéré comme un excellent employeur par notre personnel et par d'autres parties prenantes clés.

utilisant nos ressources efficacement,

La viabilité financière

Nous allons construire un modèle de gestion solide et résilient, qui est préparé pour les demandes émergentes et un milieu en évolution.
Nous continuerons à développer et mettre en œuvre des systèmes qui favorisent une gestion efficace des risques à tous les niveaux de l'organisation.
Nous utiliserons une planification financière et des investissements systématiques et stratégiques afin de limiter et de réduire les coûts.
Nos parties prenantes seront assurées que notre entreprise peut fonctionner comme requis dans toutes les circonstances.

mais toujours guidée par nos valeurs.

Les valeurs

L'approche axée sur l'enfant - Par-dessus tout, les enfants sont soutenus de manière à promouvoir leur bien-être et leur sécurité.

La reddition de comptes - Nous utilisons nos ressources de façon responsable et nous avons la preuve à l'appui. De plus, nous communiquerons ces preuves ouvertement à toutes les parties prenantes, au personnel et aux clients de l'agence.

La bienveillance - À l'écoute de notre personnel et notre clientèle, nous serons un excellent milieu de travail. Nous serons un chef de file dans la pratique anti-oppressive qui assure que les enfants, les adolescents et les familles réussissent au mieux de leurs capacités.

La collaboration - Nous valorisons les partenariats. Nous rassemblons les gens dans l'intérêt supérieur du service à nos clients et à nos communautés. Nous fournissons la direction pour promouvoir et créer un système de service continu au niveau local et au-delà.

L'intégrité - Nous allons adhérer aux normes professionnelles les plus élevées et au code déontologique de l'agence. Nous allons être honnêtes, clairs et directs dans tout ce que nous faisons.

Le respect - Les enfants, les adolescents et les familles sont mieux servis lorsque nous respectons l'enfant et la famille, les écoutons activement et invitons la participation à la prise de décisions pour obtenir les meilleurs résultats possible.



CODE DE DÉONTOLOGIE

Les membres du conseil d'administration, le personnel, les parents d'accueil, et les bénévoles de l'agence doivent se conformer à l'énoncé de mission et aux valeurs de l'agence conformément au Code de déontologie suivant :

1. Nous nous engageons à accomplir nos fonctions avec honnêteté et intégrité.
2. Nous nous engageons à protéger la vie privée et le droit à la confidentialité de tous et toutes.
3. Nous nous engageons à respecter la valeur intrinsèque et la dignité de chacun et chacune, ainsi que leur droit à l'autodétermination.
4. Nos rapports avec les autres seront fondés sur l'objectivité, l'empathie et le respect professionnel de leur opinion.
5. Nous estimons que les êtres humains sont de ressources précieuses, et nous nous engageons à encourager la consultation, le travail d'équipe et la collaboration.
6. Nous nous engageons à être compétents et responsables dans l'exécution de nos fonctions.
7. Nous acceptons la responsabilité pour notre propre évaluation et notre épanouissement personnel.

Les SEFNEO s'engagent à fournir des programmes et services dans les deux langues officielles et selon la *Loi des services en français*.

Nous nous engageons à respecter la diversité ethnique, langagière et culturelle de notre clientèle.

LE PRINCIPE DE JORDAN

Le Principe de Jordan est un principe qui place les intérêts de l'enfant en priorité et qui a été nommé en mémoire de Jordan River Anderson. Jordan était un enfant des Premières Nations de la Nation crie de Norway House au Manitoba. Né avec des besoins médicaux complexes, Jordan passe plus de deux ans inutilement à l'hôpital tandis que la province du Manitoba et le gouvernement fédéral argumentaient à savoir qui devrait payer pour ses soins à domicile. Jordan est décédé à l'hôpital à l'âge de cinq ans, jamais il n'a pu passer une journée dans son foyer familial.

Le Principe de Jordan vise à s'assurer que les enfants des Premières Nations peuvent accéder à tous les services publics d'une manière qui reflète leurs besoins culturels distincts, qui tient pleinement compte du désavantage historique lié à la colonisation, et ce, sans se voir refuser des services, sans subir de retards ou des interruptions parce qu'ils sont des Premières Nations.

Les principes suivants, connus collectivement sous le nom du Principe de Jordan, doivent être appliqués en prenant une décision touchant les enfants et les adolescents des Premières Nations, des Inuits et des Métis :

1. Le Principe de Jordan est un principe qui place les intérêts de l'enfant en priorité qui s'applique de la même manière à tous les enfants des Premières Nations, vivant sur ou hors réserve. Il ne se limite pas aux enfants handicapés des Premières Nations ou à ceux qui ont des problèmes discrets à court terme, créant des besoins critiques en matière de soutien social et de santé ou affectant leurs activités quotidiennes.
2. Le Principe de Jordan répond aux besoins des enfants des Premières Nations en veillant à ce qu'il n'y ait pas de lacunes dans les services gouvernementaux offerts aux enfants et aux adolescents des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Il peut, par exemple, aborder des lacunes dans des services tels que les services de santé mentale, l'éducation spéciale, les soins dentaires, la thérapie physique, l'orthophonie, les équipements médicaux et la physiothérapie.
3. Lorsqu'un service gouvernemental est disponible pour tous les autres enfants, l'organisme gouvernemental de premier contact doit d'abord assumer les coûts des services à l'enfant des Premières Nations, sans s'engager en affaire conférant, révision des politiques, navigation de service ou toute autre procédure administrative similaire avant que le financement soit fourni. Une fois le service fourni, l'organisme gouvernemental de premier contact peut demander un remboursement auprès d'un autre département/gouvernement.
4. Lorsqu'un service gouvernemental n'est pas nécessairement disponible pour tous les autres enfants ou dépasse la norme de soins normative, l'organisme gouvernemental de premier contact évalue les besoins individuels de l'enfant pour déterminer si le service demandé doit être fourni pour assurer une égalité substantielle dans la prestation de services à l'enfant, pour assurer des services culturellement adaptés à l'enfant et/ou protéger l'intérêt supérieur de l'enfant. Lorsque de tels services sont fournis, l'organisme gouvernemental de premier contact doit d'abord assumer les coûts des services à l'enfant des Premières Nations, sans s'engager en affaire conférant, révision des politiques, navigation de service ou toute autre procédure administrative similaire avant que le financement soit fourni. Une fois le service fourni, l'organisme gouvernemental de premier contact peut demander un remboursement auprès d'un autre département/gouvernement.
5. Bien que le Principe de Jordan puisse s'appliquer aux conflits de compétences entre gouvernements (c'est-à-dire entre les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux) et aux conflits de compétences entre départements d'un même gouvernement, un conflit entre ministères ou entre gouvernements n'est pas une condition nécessaire à l'application du Principe de Jordan.



COMITÉ EXÉCUTIF 2017-2018

Président, Don Anderson (Englehart)

Vice-président, Réjeanne Demeules (Smooth Rock Falls)

Trésorier, Sherwin Knight (New Liskeard)

Secrétaire, Barry Gaunt (Hearst)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017-2018

Dennis Draves (Cochrane)

Dianne Denault (Cochrane)

Émilien Charlebois (Ramore)

Lianne Gagné (New Liskeard)

Lorraine Gauthier (Earlton)

Sylvie Petroski (Timmins)

Ted Assad (Kirkland Lake)

Micheal Miller (Timmins)

RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bienvenue à la sixième assemblée générale annuelle des Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario.



Don Anderson

Don Anderson
Président du conseil



John Raymond

John Raymond
Directeur général

Les rapports annuels examinent ordinairement les accomplissements de l'organisme au cours de l'année précédente et les défis et les possibilités qui s'annoncent à l'horizon. Le conseil des gouverneurs des SFENEO a élaboré le plan stratégique inclus dans le présent document plus tôt cette année. Nos énoncés de vision, de mission et de valeurs rafraîchis servent de balises pour le conseil et la direction afin d'établir leurs priorités, de prendre leurs décisions et de tracer leur voie de l'avenir dans le meilleur intérêt des enfants et des familles. Il y a eu, et il continuera d'y avoir, plusieurs changements dans l'ensemble de nos nombreux programmes en raison de facteurs internes et externes. Certains de ces changements finiront par améliorer les services que nous offrons à notre clientèle, tandis que d'autres pourraient entamer des changements fondamentaux dans la façon dont nous fournissons nos services. Nous sommes convaincus qu'avec l'appui de nos bénévoles, parents nourriciers, employés, gouverneurs et membres du personnel de direction dévoués, nous continuerons à fournir des services efficaces de qualité d'une manière efficiente, adaptée aux besoins et responsable.

Au cours de l'année dernière, sur le plan de la technologie, nous avons adopté le logiciel EMHware pour un nombre de nos programmes. Nous planifions notre transition au Réseau d'information pour la protection de l'enfance (RIPE) provincial en octobre 2018. Ces changements finiront par produire de meilleurs résultats pour la clientèle et une meilleure sécurité pour les enfants lorsque les membres du personnel deviendront pleinement versés dans leurs utilisations.

Afin de réaliser notre vision, il est essentiel que nous travaillions avec nos partenaires communautaires et que nous nous appuyions les uns les autres pour fonctionner en tant que système. Voici quelques exemples de nos partenariats et accords. Notre modèle commun de services juridiques avec les Payukotayno Family Services s'avère avantageux pour les deux organismes. Nous nous sommes engagés envers un service commun avec un partenaire communautaire offrant des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en matière de technologies et de procédés d'arrière-plan. Nous avons conclu un accord temporaire avec la Société d'aide à l'enfance des districts de Sudbury et de Manitoulin pour étendre notre territoire en matière de bien-être de l'enfance de sorte à inclure les collectivités de Chapleau, Foley et Gogama. Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec MAINS Le Réseau d'aide aux familles et La Place des enfants afin de fournir des services en matière du spectre de l'autisme. Nous collaborons avec le Centre de traitement pour enfants de Cochrane et Timiskaming concernant une stratégie en matière de besoins particuliers et l'instauration de la planification de services coordonnés. Les SFENEO sont l'un de plusieurs partenaires communautaires qui travaillent à la création d'un carrefour de services de mieux-être à l'intention des jeunes à Timmins. Nous participons aussi à un partenariat stratégique appelé *Living Space* avec plusieurs organismes dans la ville de Timmins. Ce groupe d'organismes vise à combler les écarts de services à l'intention des ados et des jeunes adultes qui sont sans abri ou qui risquent de le devenir.



En plus des services communs et des partenariats ci-dessus, les SFNEO et cinq autres organismes de bien-être de l'enfance du Nord ont embauché un cabinet d'experts-conseils pour explorer la faisabilité d'autres partenariats intersectoriels, d'autres possibilités de services en commun et d'autres modifications juridictionnelles dans le nord de l'Ontario en vue de réaliser des économies et de veiller à notre durabilité collective.

En septembre dernier, l'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance s'est excusée pour son rôle dans les torts qui ont été causés aux enfants, aux familles et aux collectivités autochtones à l'époque des pensionnats, la période appelée communément la « rafle des années 1960 » et la surreprésentation continue des enfants et des familles autochtones dans le système de bien-être de l'enfance. Ce secteur s'est engagé à faire mieux, à travailler en partenariat avec des dirigeants et des collectivités autochtones, et à modifier ses pratiques. Les SFNEO se sont engagés à travailler en vue de la réconciliation avec les collectivités autochtones dans sa région.



En janvier 2017, nous avons pris la difficile décision de fermer l'un de nos programmes de santé mentale en établissement et de le remplacer par un programme décentralisé de foyers familiaux thérapeutiques. Bien que ce nouveau programme en soit relativement à ses débuts, nous avons vu certains résultats prometteurs jusqu'à présent. Les enfants qui auraient probablement nécessité des soins coûteux et intrusifs hors de notre district ont reçu des appuis intensifs dans des foyers familiaux locaux et ils ont pu réintégrer leurs unités familiales respectives en temps bien plus opportun que si on les avait placés hors du district.

Les SFENEO ont été nommés l'un de trente-trois organismes responsables en matière de services de santé mentale des enfants cette année. Cette désignation comprend aussi la responsabilité de diriger, de coordonner et d'élaborer un plan complet et inclusif de santé mentale communautaire, et d'y collaborer avec nos partenaires en matière de services. Nous avons aussi connu du succès quant à nos soumissions visant à fournir des services du Centre pour l'enfant et la famille ON y va, anciennement appelé Meilleur départ, dans

plusieurs collectivités dans l'ensemble du territoire où nous offrons des services.

Nous sommes reconnaissants aux superviseurs de programmes, aux chefs de programmes et aux directeurs de programmes des gouvernements fédéral et provincial, de même qu'aux représentants des conseils d'administration des services sociaux des districts de Cochrane et de Timiskaming pour leur appui, leurs conseils et leur action revendicatrice continue. Nous tenons aussi à reconnaître la revendication inlassable et passionnée de la part de Santé mentale pour enfants Ontario, de l'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance, de nos députés provinciaux et de nos députés fédéraux, de nos bénévoles, de nos parents nourriciers, de nos gouverneurs et des membres dévoués de notre personnel.





Région où sont offerts nos services :

Districts : Cochrane et Timiskaming
Superficie : 154 572 km²
Population : 111 933 (recensement de 2016)
Densité de population : 0,7 habitant/km²



Données démographiques :

Langue : 33 % de francophones (moyenne provinciale de 4 %)
Premières nations : 12 % (moyenne provinciale de 3 %)

BIEN-ÊTRE DE L'ENFANCE

3 821

3 821 enfants et jeunes servis

173

173 enfants et jeunes pris en charge

142

142 enfants en placement chez un proche

92 %

92 % des enfants et des jeunes servis demeuraient dans leur propre foyer

APPELS REÇUS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES | **3 689**

APPELS REÇUS APRÈS LES HEURES NORMALES DE BUREAU | **1 043**

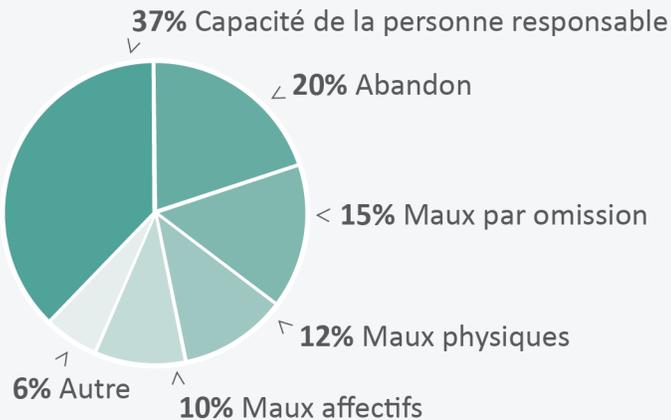
ENQUÊTES ACHEVÉES | **1 373**

92 %

des enfants et des jeunes servis demeuraient dans leur propre foyer.



RAISONS DE L'ADMISSION À LA PRISE EN CHARGE



INDICATEURS DE RENDEMENT EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANCE

Les données sont représentatives de l'exercice financier 2015-2016.

des familles sans récurrence de mauvais traitements dans les 12 mois qui suivent une enquête | **19%**

des familles sans récurrence de mauvais traitements dans les 12 mois qui suivent le service continu | **19%**

des jours où les enfants sont pris en charge dans un milieu familial | **75%**

des enfants ont reçu leur congé de la prise en charge dans les 12 mois qui suivent | **80%**

2011

FAMILLES SERVIES
868 PERSONNES ONT REÇUS DES SERVICES CONTINUS

80

enfants en placement chez un proche

10

10

enfants en placement chez un proche avec prise en charge de l'enfant ou du jeune

54

familles d'accueil

28

familles adoptives
2 adoptions achevées

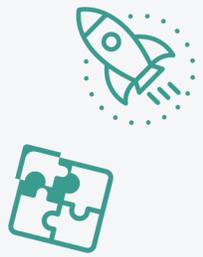
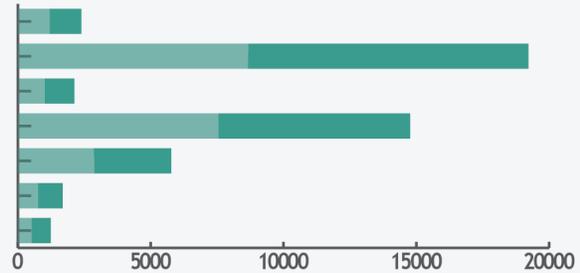
217 | NOMBRES D'ENFANTS ET DE JEUNES QUI FRÉQUENTENT LE CAMP
78 % TAUX D'OCCUPATION

127 403 | TOTAL DE KILOMÈTRES PARCOURUS PAR DES BÉNÉVOLES



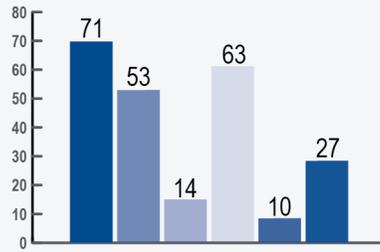
CENTRE DE L'ONTARIO POUR LA PETITE ENFANCE ET LA FAMILLE ET GRANDIR ENSEMBLE

Indicateur	Centre de la petite enfance	Grandir Ensemble
	Number	Number
Enfants servis	1 053	1 084
Visites par des enfants	8 335	10 658
Parents/fournisseurs de soins servis	981	1 170
Visites par des parents/fournisseurs de soins	6 291	8 531
Total des heures de services fournis	2 378,5	3 304,5
Participants aux ateliers	773	1 299
Total des heures d'ateliers	214,5	907,5



JUSTICE POUR LA JEUNESSE

Indicateur	Centre de fréquentation obligatoire	Justice réparatrice	Gestion de la colère	Équipe de soutien communautaire	Travailleur à l'intervention en santé mentale des adolescents auprès des tribunaux	Centre Jeunesse Pineger
	71	53	14	63	10	27



Heures de services directs

155

Justice réparatrice

358

Gestion de la colère

1 083

Équipe de soutien communautaire

SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Number of Clients Served

1 294

4 465 HEURES DE SERVICES DIRECTS

Santé mentale des enfants et des jeunes — services brefs : 1 294

688

6 070 HEURES DE SERVICES DIRECTS

Santé mentale des enfants et des jeunes — services de counseling et de thérapie : 688

575

887 HEURES DE SERVICES DIRECTS

Services de soutien d'urgence : 575

67

Services de psychologie : 67

302

Maintien des familles : 302

108

Coordination des services intensifs (milieu rural) : 108

37

Coordination des services intensifs (milieu urbain) : 37

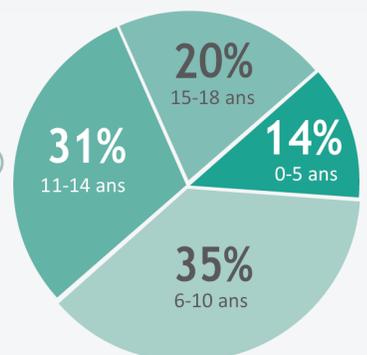
87

Programme de ressources en matière d'autisme : 87

18

Résidence F.W. Schumacher et Pavillon Jeanne-Sauvé : 18

Clients uniques recevant un service de base en santé mentale des enfants et des jeunes



RAPPORT

DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil des gouverneurs des Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario

Nous avons audité les états financiers ci-joints des Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario qui constituent leur bilan au 31 mars 2018 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, et un résumé des principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

La responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Il incombe à la direction de rédiger et de présenter de façon fidèle ces états financiers conformément aux normes comptables du secteur public canadien et elle est responsable des contrôles internes qui, selon elle, sont nécessaires à la rédaction d'états financiers qui soient exempts d'inexactitudes importantes, que ce soit en raison de fraude ou d'erreur

La responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre audit. Nous avons mené notre audit conformément aux normes canadiennes d'audit généralement acceptées. Ces normes exigent que nous nous conformions aux exigences éthiques et que nous planifions et effectuions l'audit afin d'avoir une assurance raisonnable que les états financiers sont exempts de toute inexactitude importante.

L'audit comprend l'exécution de procédures en vue d'obtenir des éléments probants à l'appui des sommes et des informations présentées dans les états financiers. Le choix de ces procédures dépend du jugement de l'auditeur, notamment l'évaluation des risques d'inexactitude importante des états financiers, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur. En évaluant ces risques, l'auditeur tient compte des contrôles internes connexes à la rédaction et à la juste présentation par l'entité des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit qui conviennent aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de l'entité. L'audit comprend aussi l'évaluation de l'à-propos des principes comptables utilisés et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'évaluation de la présentation globale des états financiers.

Nous croyons que les données probantes que nous avons recueillies dans le cadre du présent audit sont suffisantes et appropriées pour servir de base à notre opinion en tant qu'auditeur.

L'opinion

À notre avis, les états financiers présentent de façon fidèle, à tous égards importants, la situation financière des Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario au 31 mars 2018 ainsi que les résultats de ses opérations, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables du secteur public canadien.

Toute autre question

Les renseignements supplémentaires que contiennent les annexes sont présentés aux fins d'analyse additionnelle et ils ne font pas partie des états financiers audités de base. Les renseignements des annexes sont dérivés des documents comptables vérifiés par sondages pour se faire une opinion des états financiers dans leur ensemble.

Timmins (Ontario)
Le 26 juin 2018

MNP LLP

MNP LLP
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario

BILAN

AU 31 MARS	2018	2017
ACTIFS		
ÉLÉMENTS D'ACTIF À COURT TERME		
Comptes débiteurs	3 006 100	2 692 303
Charges payées d'avance	14 383	59 893
Charges dues par des parties connexes (Note 6)	2 204	-
	3 022 687	2 752 196
Immobilisations (Note 2)	24 092 521	22 508 079
Encaisse affectée (Note 16)	1 265 011	1 406 719
	28 380 219	26 666 994
PASSIF		
ÉLÉMENTS DE PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire (Note 14)	1 752 022	1 458 438
Comptes créditeurs et frais à payer	3 606 804	4 219 248
Charges à payer au Ministère	780 785	780 785
Charges à payer à des parties connexes (Note 6)	-	1 334
Produits constablés d'acance (Note 3)	169 195	151 596
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'une an (Note 7)	583 344	533 340
	6 892 150	7 144 741
Apports reportés liés aux immobilisations (Note 4)	5 671 059	4 147 830
Dette à long terme (Note 7)	6 071 670	5 655 014
Comptes en fiducie - avec restrictions (Note 16)	1 265 011	1 406 719
	19 899 890	18 354 304
Faux frais (Note 11)		
ACTIF NET		
DÉFICIT NET SANS RESTRICTION	(3 286 119)	(3 859 205)
VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS (Note 15)	11 766 448	12 171 895
	8 480 329	8 312 690
	28 380 219	26 666 994

Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario
ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS

	BUDGETÉS 2018 (NON AUDITÉS)	RÉELS 2018	RÉELS 2017
REVENUE			
Subventions et autres revenus	33 841 364	34 139 767	34 788 475
Transfert aux apports reportés liés aux immobilisations	-	(804 544)	(694 891)
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	-	345 315	258 814
	33 841 364	33 680 538	34 352 398

CHARGES (Note 13)			
Bien-être de l'enfance	18 101 186	17 018 337	17 804 848
Santé mentale des enfants	9 675 467	9 867 705	10 520 733
Justice pour la jeunesse	4 048 906	4 231 556	4 043 923
Grandir ensemble	677 094	677 116	627 568
Centre de développement de la petite enfance de l'Ontario	650 336	420 502	633 697
Autres programmes	1 222 426	1 426 053	1 164 883
Fonds de construction (recouvrement)	-	-	1 350 888
Amortissement des immobilisations	-	815 179	728 678
Ajustement des charges à payer en matière de salaire	-	(78 619)	16 702
Transfert aux immobilisations	-	(804 544)	(2 615 261)
	34 375 415	33 573 285	34 276 659

EXCÉDENT (DÉFICIENCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES POUR L'EXERCICE	(534 051)	107 253	75 739
---	-----------	----------------	--------

Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario
État de l'évolution de l'actif net pour l'exercice

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS

	CAPITAUX PROPRES EN IMMOBILISATION	NON AFFECTÉS	TOTAL DE 2018	TOTAL DE 2017
Solde au début de l'exercice	12 171 895	(3 859 205)	8 312 690	8 200 880
Excédent (défiance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice (Note 15)	(469 864)	577 117	107 253	75 739
AJOUTER (DÉDUIRE) :				
Variation nette de l'actif (Note 15)	64 417	(64 417)	-	-
Règlement du financement de l'exercice précédent	-	60 386	60 386	(274 715)
Apport à l'excédent sans restriction	-	-	-	(50 000)
Consolidation de la dette structurelle	-	-	-	360 786
Solde à la fin de l'exercice	11 766 448	(3 286 119)	8 480 329	8 312 690

Pour voir les états financiers et les notes des états financiers pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2018 des Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario, veuillez envoyer un courriel le demandant à l'adresse info@neofacs.org.



BUREAUX

Cochrane

451, avenue Chalmers, C.P. 1450
 Cochrane, ON P0L 1C0
 Téléphone : 705-272-2449
 Télécopier : 705-272-3491

Englehart

40, 3e rue, C.P. 607
 Englehart, ON P0J 1H0
 Téléphone : 705-544-5437
 Télécopier : 705-544-2555

Hearst

909, rue George, C.P. 1630
 Hearst, ON P0L 1N0
 Téléphone : 705-372-2445
 Télécopier : 705-362-7687

Iroquois Falls

457, avenue Zealand
 Iroquois Falls, ON P0K 1G0
 Téléphone : 705-232-7000
 Télécopier : 705-232-6089

Kapuskasing

29, avenue Kolb
 Kapuskasing, ON P5N 1G2
 Téléphone : 705-335-2445
 Télécopier : 705-335-4391

Kirkland Lake

6, rue Tweedsmuir
 Kirkland Lake, ON P2N 1H9
 Téléphone : 705-567-9201
 Télécopier : 705-568-8787

New Liskeard

25, rue Paget, C.P. 68
 New Liskeard, ON P0J 1P0
 Téléphone : 705-647-1200
 Télécopier : 705-647-7467

Smooth Rock Falls

105, 2e avenue, C.P. 808
 Smooth Rock Falls, ON P0L 2B0
 Téléphone : 705-338-2366
 Télécopier : 705-338-4511

Timmins (Siège social)

707, avenue Ross Est
 Timmins, ON P4N 8R1
 Téléphone : 705-360-7100
 Télécopier : 705-360-7200

Timmins Wilcox

457, rue Wilcox
 Timmins, ON P4N 3M1
 Téléphone : 705-360-7100
 Télécopier : 705-360-7200

